

NUMERO DE DECLARATION D ACTIVITE : 763005215300521530

ECOLE DE CONDUITE DU COUTACH  
152 Avenue de L'Aigoual  
30260 Quissac  
Tél. Port.: 06.76.21.38.44  
Mail: ec.coutach@gmail.com  
Siret: 90825230700016  
Numéro RCS Nimes B 908 252 307  
Agrt: E 2203000030  
N° TVA Intracommunautaire: FR64908252307



**CE DOCUMENT EST DISPONIBLE SUR SIMPLE DEMANDE AUPRES DU SECRETARIAT**

## **PROCÉDÉ DE POSITIONNEMENT D'ÉVALUATION AU PERMIS B ET MODALITÉ DE PRISE EN CHARGE DU HANDICAPAP**

### **PROCÉDÉ DE POSITIONNEMENT**

#### **1. Dans le cas d'un projet de transition professionnelle**

Le positionnement préalable est un bilan de vos compétences, vos acquis et vos expériences qui permettent d'évaluer votre niveau afin de vous proposer un parcours de formation « sur mesure ».

##### **1.1 Déroulement :**

1. Un questionnaire d'entrée dans le cadre de la formation professionnelle
2. Une évaluation sur un véhicule ou sur un ordinateur ou sur un simulateur
3. Un compte rendu de l'évaluation ainsi qu'un devis détaillé et un programme de formation vous sont transmis.

#### **2. Dans le cas où vous choisissez d'utiliser vos droits CPF**

##### **2.1 Cette possibilité implique cependant deux conditions d'éligibilité :**

1. - L'obtention du permis de conduire contribue à la réalisation de votre projet professionnel ou à favoriser la sécurisation de votre parcours professionnel ;
2. - Ne pas faire l'objet d'une suspension de permis de conduire, d'une interdiction de solliciter un permis de conduire ou d'une récupération de points.

##### **2.2 Déroulement**

1. Fournir une attestation sur l'honneur pour s'inscrire à une formation « Permis de conduire », cette attestation est fournie sur le compte CPF et doit être transmise à l'organisme de formation qui s'engage à la conserver 5 ans.
2. Une évaluation sur simulateur (voir « procédé d'évaluation avant la formation »)
3. Un compte rendu de l'évaluation ainsi qu'un devis détaillé et un programme de formation vous sont transmis.

# AVANT LA FORMATION

## 3. Quand :

Avant l'inscription et la signature du contrat.

## 4. Moyen :

Cette évaluation est réalisée au moyen d'un véhicule ou d'un ordinateur à l'auto-école ou à distance.

## 5. Durée :

de 45 à 60 minutes

## 6. Compétences évaluées :

- Habiletés pratiques (installation, démarrage /arrêt, manipulation du volant),
- vos pré-requis en matière de connaissances des règles du code de la route et en matière de conduite d'un véhicule, (adaptation aux situations).
- vos expériences vécues en tant qu'usager de la route.
- vos compétences psychomotrices, champs de vision, coordination motrice et mémoire visuelle à court terme
- vos motivations.
- Ne tienne pas compte de l'expérience déjà acquise, uniquement des prédispositions.
- Le candidat est évalué pour la première fois avant qu'il ne débute sa formation.
- Cette évaluation lui permet d'avoir une estimation du nombre d'heures de formation nécessaire pour obtenir son permis de conduire.
- Ainsi d'avoir une proposition tarifaire lui permettant d'estimer le budget nécessaire à sa formation avant même qu'il ne souscrive un contrat auprès de l'établissement de formation.
- Cette évaluation est obligatoire et payante.
- Les tarifs sont affichés en agence.
- Ce test est obligatoire mais ne vous engage pas.
- L'évaluation de départ vous permet d'obtenir une estimation qui est susceptible d'évoluer dans les deux sens en fonction de plusieurs critères (absentéisme, maladie, fatigue, rythme de formation, disponibilités du candidat).

## 7. AU COURS DE LA FORMATION :

- Durant la formation, pour évaluer votre autonomie sur les compétences indiquées dans votre programme de formation, au moins un bilan de conduite et de compétences sera organisé permettant éventuellement de réactualiser le volume d'heures défini lors de l'évaluation de départ.

## 8. EN FIN DE FORMATION :

- Un enseignant procède à un bilan de vos compétences pour évaluer votre aptitude au passage à l'examen du permis de conduire, il s'effectue dans le cadre d'un examen blanc pour retrouver les conditions de l'examen.

## MODALITES DE PRISE EN CHARGE DU HANDICAP

Dès l'inscription, l'élève pourra nous faire part de son handicap, afin que nous puissions l'accompagner dans son projet de formation.

Possibilité de demander un rendez-vous (gratuit) avec notre référent Handicap : Julien Clauzel enseignant de la conduite B, par mail à : ec.coutach@gmail.com ou par Tél.: 06 76 21 38 44

L'école de Conduite prend en charge des personnes ayant un léger handicap et compatible avec nos moyens pédagogiques.

## INFORMATION CONCERNANT LES PERSONNES ATTEINTES DE TROUBLES DYS.

Les troubles « dys » ne sont pas des troubles de l'intelligence, mais ils entravent fortement les apprentissages scolaires et ont des répercussions pour l'obtention du code de la route et l'examen de la conduite.

**Pour les personnes atteintes de troubles DYS et qui seraient désireuses de passer leur permis de conduire l'école de conduite met à disposition des sessions aménagées.**

**Les sessions aménagées se font 1 fois par semaine tous samedi à partir de 10H00**

### L'objectif est d'amener le candidat au niveau de l'examen du code de la route (ETG) :

Le langage des questions avec une relecture des questions à haute voix par un enseignant de la conduite,  
Travail sur base scripturale (livre de code)  
Une salle mis à disposition sans bruit perturbant,  
La gestion du décompte du temps des questions et des réponses est allongée.  
Travail sur l'image et vidéo (photos, vidéos)

### Pour la conduite, les principales difficultés rencontrées sont :

De comprendre les consignes à l'oral  
Les troubles de l'attention  
La gestion du stress  
Le fait d'effectuer simultanément plusieurs tâches La gestion de la droite et de la gauche La gestion de la fatigue  
Vocabulaire adapté et lié à la conduite,  
Mise en situation (sur simulateur, sur le terrain ...).  
C'est pourquoi, les deux tiers des adultes dys ont besoin de leçons supplémentaires : **entre 5 heures et 60 heures la plupart du temps.**

### Pour pouvoir bénéficier des aménagements de l'examen théorique (ETG), il est nécessaire :

D'être titulaire d'une RQTH (Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé) ou une reconnaissance de handicap auprès de le MDPH et un diagnostic de dyslexie et/ou de dysphasie.  
Être en mesure de fournir un certificat médical récent attestant d'un spécifique trouble du langage requérant un aménagement des conditions de passation de l'épreuve théorique de l'examen du permis de conduire

### Il est possible de bénéficier des aménagements de l'examen du Code de la route :

Pour les candidats dys ou pour les candidats qui souffrent d'un handicap spécifique de l'appareil locomoteur, cette session particulière, est choisie et aménagée librement par le candidat.

Comme il s'agit d'un choix libre, les associations leur recommandent d'ailleurs de s'interroger sur le gain de cet aménagement, par rapport à leur situation personnelle, et de passer dans un premier temps cette épreuve sans aménagements.

Ensuite, s'il souhaite en bénéficier, il doit en faire la demande lui-même en se rapprochant de l'une des associations qui interviennent dans son département de domiciliation pour finaliser l'inscription à l'une des sessions aménagées.

### **Et pour l'épreuve de conduite :**

Pour bénéficier d'un aménagement de l'examen du permis de conduire, la situation du candidat doit répondre aux mêmes conditions que celles attendues pour les aménagements de l'examen du Code de la route.

Dans l'arrêté du 4 août 2014, il est possible de retrouver de nouvelles mentions à caractère restrictif qui peuvent figurer sur le permis de conduire.

Cela permet de limiter les modalités de conduite pour raisons médicales.

## **INFORMATION CONCERNANT LES PERSONNES A MOBILITÉ RÉDUITE OU A HANDICAP**

Toutes personnes à mobilité réduite ou à handicap seront orientées vers les établissements concernés sur le secteur dont vous trouverez un Flyer mis à votre disposition dans notre établissement.

Si vous avez besoin de plus d'informations ou de conseils, n'hésitez pas à contacter l'établissement afin que l'on puisse vous orienter vers une auto-école sensibilisée aux troubles des apprentissages.

### **LISTE DES ECOLES DE CONDUITE HABILITEES A FORMER LES PERSONNES A MOBILITE REDUITE OU A HANDICAP**

Auto-école ECF Bouscaren  
85, Rue de la République  
30000 NIMES  
Tél.: 04 66 21 00 90

Auto Ecole de la Comédie  
8 rue Bousairolles  
34000 Montpellier  
Tél.: 04 67 58 25 25

Pour des handicap « lourds » le Centre de ressources et d'innovation mobilité handicap (CEREMH) met à disposition la liste d'auto-écoles spécialisées sur leur site (<https://www.ceremh.org>).

Le CEREMH propose également des formations au permis de conduire pour les personnes qui rencontrent des difficultés très spécifiques et ne trouvent pas de solutions dans les auto-écoles existantes. Si vous êtes soigné(e) dans un centre de rééducation fonctionnelle, celui-ci propose parfois une formation adaptée.

Dans ces centres spécialisés vous bénéficiez d'un encadrement de qualité de la part d'une équipe pluridisciplinaire (kinésithérapeute, ergothérapeute, neuropsychologue etc.).

L'ergothérapeute, en collaboration avec le médecin, pourra conseiller les aides techniques et les aménagements éventuels à apporter au véhicule.

Ces aménagements devront être approuvés par l'inspecteur du permis de conduire.

Le Service chargé localement des examens du permis de conduire (bureau de l'éducation routière ou préfecture), vous indique les aménagements dont vous avez besoin pour apprendre à conduire, les auto-écoles spécialisées et les dates de sessions spécialisées pour vous présenter aux épreuves du permis.



NUMERO DE DECLARATION D ACTIVITE : 7630052153000521530

ECOLE DE CONDUITE DU COUTACH  
 152 Avenue de L'Aigoual  
 30260 Quissac  
 Tél. Port.: 06.76.21.38.44  
 Mail: ec.coutach@gmail.com  
 Siret: 90825230700016  
 Numéro RCS Nimes B 908 252 307  
 Agrt: E 2203000030  
 N° TVA Intracommunautaire: FR64908252307



CE DOCUMENT EST DISPONIBLE SUR SIMPLE DEMANDE AUPRES DU SECRETARIAT

## DOCUMENT SYNTHETISANT LES BESOINS D'UN ÉLÈVE -- APPRENTI :

### Questionnaire d'entrée dans le cadre de la formation professionnelle

#### 1. Informations générales :

Nom / Prénom	
Coordonnées	
Expérience(s) professionnelle(s)	
Opérateur de Compétences (OPCO)	
Financier	

#### 2. Projet de l'apprenant :

Motivation pour suivre la formation	
Objectif professionnel	

#### 3. Attente vis-à-vis de la formation et la motivation :

Attente	
Motivation(s)	

#### 4. Disponibilité pour la formation :

Temps consacré à l'apprentissage	
Périodes, horaires, journée pour la formation	
Expérience(s)	